

# USINE DU FUTUR



*Pour améliorer la compétitivité et la productivité de votre entreprise*

**MODERNISATION DES OUTILS DE PRODUCTION**  
**RÉORGANISATION INDUSTRIELLE**  
**DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**  
**GAINS ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX**



## BOOSTEZ LA PERFORMANCE GLOBALE DE VOTRE ENTREPRISE !



*Repenser l'usine de demain implique de porter une attention toute particulière aux PME et ETI pour les intégrer dans une dynamique d'**augmentation de la performance industrielle**.*

*L'amélioration de la compétitivité passe par la modernisation des moyens de production, des méthodes de travail et de gouvernance opérationnelle. Par le diagnostic Usine du Futur, la Région vous aide à identifier vos marges de progrès et vous accompagne dans l'équipement, la R&D et vos projets de transformation.*

*L'objectif de l'Usine du Futur est de permettre à nos usines régionales d'être **performantes, flexibles, sûres, respectueuses de l'environnement, économes en énergies** et de placer **l'homme au centre de ce nouveau modèle**.*

*Aidons nos entreprises à se projeter dans l'économie du 21<sup>e</sup> siècle avec une industrie du futur !*



**Alain ROUSSET**

Président du Conseil régional  
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

### USINE DU FUTUR,

l'avenir se prépare aujourd'hui !

La Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes a la volonté d'inscrire les entreprises locales dans l'industrie du futur et ses nouveaux enjeux (robotisation des outils de production, environnement, numérisation...). C'est avec son dispositif régional Usine du Futur qu'elle les accompagne.

200 entreprises sur le territoire aquitain et 40 entreprises picto-charentaises l'ont déjà testé et la Région ambitionne d'accompagner 600 entreprises à l'horizon 2020 grâce au déploiement du dispositif sur le nouveau territoire régional.

Avec l'Appel à Manifestation d'Intérêt Usine du Futur\*, votre entreprise peut **bénéficier dès à présent d'un ou plusieurs diagnostics** dans les domaines suivants :



**modernisation des outils de production** (nouveaux équipements, robotisation, impression 3D, outils numériques...);



**réorganisation industrielle** (gestion des flux de production, gestion de la supply chain, lean management et amélioration continue, qualité, traçabilité, solutions numériques au service de l'organisation industrielle...);



**excellence environnementale** (efficacité énergétique, gestion des ressources, écoconception, gestion et valorisation des déchets, gestion du cycle de vie du produit...);



**innovation sociale et qualité de vie au travail** (santé et sécurité au travail, ergonomie, formation et développement des compétences, égalité professionnelle...).

\* disponible dans les départements 16, 17, 79 et 86.

La Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes propose un dispositif semblable sur les départements 24, 33, 40, 47 et 64, intitulé «Appel à Manifestation d'Intérêt Performance Industrielle» et disponible en ligne : [www.les-aides.laregion-alpc.fr](http://www.les-aides.laregion-alpc.fr). Le dispositif sera très prochainement proposé à l'ensemble du territoire de la nouvelle Région.

## L' USINE DU FUTUR

se construit en 2 phases



### Phase 1 :

Choisissez **les domaines** pour lesquels vous souhaitez obtenir **un diagnostic** et priorisez vos besoins par rapport aux projets et à la stratégie que vous voulez mettre en place.

Après sélection de votre entreprise, la Région mandatera **un consultant spécialisé** pour réaliser le diagnostic (environ 5 jours par domaine) :

- > analyse de la situation actuelle de votre entreprise ;
- > pistes de progrès dans les domaines concernés.

Ces pistes de progrès aideront à l'élaboration d'un plan d'actions qui vise à améliorer les performances et l'efficacité de votre entreprise. Il fera apparaître une estimation des gains potentiels que vous pourrez réaliser.



### Phase 2 :

Si vous le souhaitez, la Région peut aller plus loin à vos côtés en **vous accompagnant dans la mise en œuvre du plan d'actions** sur le plan financier pour répondre à vos besoins d'investissements (aide à la levée de fonds, garantie, subvention...), de recrutement, de formation des salariés, ou d'innovation/recherche...

### A l'écoute d'une expérience...

#### Frédéric ADAM,

Directeur Général Délégué des Laboratoires RIVADIS (produits d'hygiène et de soins) - 79

« Le diagnostic "Usine du futur" constitue à ce jour une expérience positive pour le Laboratoire RIVADIS.

En deux jours sur le site, avec une méthodologie rodée, le consultant a réalisé un bilan de notre organisation suffisamment précis pour identifier les points d'amélioration et quantifier les résultats cibles.

Six projets cadres ont ainsi été mis en évidence.

Quatre mois après cette phase, RIVADIS a signé un prolongement du partenariat pour la mise en œuvre de deux d'entre eux... »



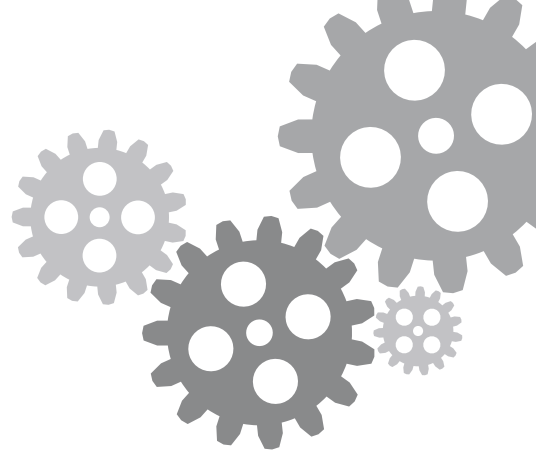
### A l'écoute d'une expérience...



**Cyril Colombet**, Gérant de FERRAND SAS (articles chaussants) - 16

« Le diagnostic m'a permis de structurer des actions de valorisation de nos déchets par le recyclage, grâce à la coordination pilotée par le Pôle des Eco-Industries. Un aspect innovation technique a également été engagé autour d'un projet viable de robotisation au sein de notre fabrication, pour éliminer des opérations à risque au niveau des troubles musculo-squelettiques et améliorer notre niveau de qualité, tout en conservant les postes de travail. La qualité, le soutien et le suivi des intervenants ont été des atouts précieux du diagnostic réalisé. »

## EN PRATIQUE...



### A qui s'adresse l'Usine du Futur ?

Les PME et ETI...

- ... ayant plus de 10 salariés
- ... dont le siège social est situé dans les départements 16, 17, 79 ou 86
- ... ou possédant un site de production dans les départements 16, 17, 79 ou 86.



### Quel est le financement ?

Les diagnostics de l'Usine du Futur sont pris en charge par la collectivité et l'Europe.



### Comment candidater ?

Téléchargez le dossier de candidature en ligne : [www.les-aides.laregion-alpc.fr](http://www.les-aides.laregion-alpc.fr)

Envoyez-le uniquement par voie électronique à :

[aides.eco@laregion-alpc.fr](mailto:aides.eco@laregion-alpc.fr)

(objet du mail : Usine du Futur + le nom de votre département)

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur le guide des aides en ligne :

[www.les-aides.laregion-alpc.fr](http://www.les-aides.laregion-alpc.fr)

Pour plus d'informations sur l'**Usine du Futur** :

Conseil Régional Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes

Direction de l'Economie et de la Croissance Verte

Site de Poitiers – Katia AMETTE

Tél : 05.16.01.40.43

Mail : [aides.eco@laregion-alpc.fr](mailto:aides.eco@laregion-alpc.fr)